

Un bien mystérieux Pa-di-Ousir, né de la dame Setcha-iret-binet

Henri Charles Loffet

Docteur en égyptologie

LA STATUETTE en faïence glaçurée vert-turquoise, objet de cette étude, provient probablement de Néni-nésout/Hérakléopolis Magna (?). Elle est actuellement conservée dans une collection privée parisienne. Son état de conservation est parfait en dépit de l'extrémité de la barbe cassée, de quelques concrétions qui se remarquent sur le pilier dorsal et de sa glaçure jaunie dans sa partie inférieure. Elle mesure 20 cm de hauteur, 5,5 cm de largeur (aux coudes) pour une épaisseur de 3,3 cm (aux mains). Elle date de la fin XXX^e dynastie ou, peut-être, du début de l'époque ptolémaïque.

Description [fig. 1-2]

Momiforme, les pieds posés sur un socle et adossée à un pilier dorsal, cette statuette funéraire est coiffée d'une perruque tripartite striée dont les deux pans antérieurs et le postérieur sont arrêtés par des bandes horizontales, sans décor, matérialisées par des traits en creux. Cette lourde perruque laisse de grandes oreilles dégagées, organes essentiels pour entendre les ordres donnés dans l'Au-delà afin d'y travailler pour subvenir aux besoins de la vie éternelle de Pa-di-Ousir¹. Le visage est poupon, souriant et calme. Les yeux sont horizontaux. Le nez est droit, légèrement épaté et écrasé à son extrémité. La bouche, régulière et horizontale, ne présente pas de lèvres épaisses et leurs commissures sont marquées par deux petites fossettes très gracieuses. Le menton supporte une barbe postiche osirienne tressée, à laquelle manque l'extrémité inférieure aujourd'hui cassée. La jugulaire, attachant cette barbe au menton, n'a pas été matérialisée sur les joues de la statuette.

Les mains, aux pouces bien apparents, sortant du linceul enserrant le personnage, tiennent les instruments aratoires classiques : la droite, la houe posée sur l'épaule gauche, la gauche, le pic posé sur l'épaule droite. Ces instruments de travail agraires sont ici moulés avec une très grande finesse et des détails et un réalisme parfaits. Notons encore la corde tressée avec finesse que retient la main droite ; celle-là sert à maintenir le sac à grains visible dans le dos du personnage². Toute la partie inférieure de la face antérieure de l'objet est occupée par

¹ Dans l'ancienne Égypte, comme dans d'autres civilisations, les oreilles jouent un rôle fondamental dans les relations entre les hommes et les dieux. La parole ou l'ordre divins doivent être perçus ici par l'ouchebty, image de Pa-di-Ousir dans l'Au-delà, sans la moindre hésitation. C'est la raison pour laquelle la perruque ne cache pratiquement jamais l'organe de l'ouïe sur ce type d'objet. Au Moyen Empire, par exemple, les oreilles des statues sont fréquemment démesurées afin que le personnage entende le message divin ou les ordres donnés par ses supérieurs : voir H.C. LOFFET, *La Collection Emmacha. Antiquités égyptiennes* II, Paris, 2013, p. 29, n. 5 (doc. 86).

² Ces détails sont particulièrement courants sur les ouchebtys datés de la dernière phase de la Basse Époque : J.-L. CHAPPAZ, *Les figurines funéraires égyptiennes du musée d'Art et d'Histoire et de quelques collections*

Commentaire

Il s'agit du chapitre VI du Livre des Morts⁴, dans sa troisième version, revue et employée durant la Basse Époque, particulièrement à partir de la XXVI^e dynastie, au cours laquelle son usage est généralisé sur les statuettes funéraires des particuliers⁵.

Lignes 1, 3-4

(a) Noter que l'invocation initiale aux ouchebtys est ici placée sous le symbole de la lumière (= le Lumineux) et des ténèbres (= l'Osiris). Cette pratique dualiste bien connue de l'Égypte ancienne se généralise à la Basse Époque⁶.

(b) L'entité divine qui se cache sous cette écriture particulière de « sémen... (?) » nous est révélée par un serviteur funéraire ayant appartenu au même personnage mais d'un type différent (= texte en « T » écrit sur la face avant) et conservé dans une collection privée allemande⁷. Elle correspond à l'une des nombreuses déesses-lionnes que l'ancienne Égypte affectionna particulièrement et intégra de manière multiple dans son panthéon⁸ : c'est la déesse Séménét, déesse attestée à la Basse Époque et durant les époques gréco-romaines par quelques rares textes. L'écriture hiéroglyphique n'est cependant pas stabilisée puisqu'on en découvre différentes graphies⁹. Ici, l'écriture de son nom employant les deux yeux ne doit pas surprendre, quand on connaît le rapport étroit qui existait entre ces « lionnes » et les yeux dans la mythologie égyptienne ancienne¹⁰. Cette pratique de l'emploi de graphies contractées – quand ce ne sont pas des graphies tronquées ou aberrantes à l'époque qui nous intéresse – s'explique fréquemment par le manque de place laissé au lapicide sur l'objet pour y graver son texte, ce qui est ici le cas. En effet, dans tout objet, « la place laissée à l'expression » est fonction de sa taille et de sa surface. Ici, comme sur bien d'autres petits objets (scarabées, amulettes, cônes funéraires, statuettes, etc.), le champ d'expression laissé à l'artisan est

⁴ Ce chapitre du *Livre des Morts*, issu des formules 472 et 850 des *Textes des Sarcophages* du Moyen Empire, semble avoir été créé sous le règne de la reine-pharaon Hatchepsout : P. BARGUET, *Le Livre des Morts des anciens Égyptiens*, Paris, 1967, p. 42, n. 1.

⁵ J.-F. AUBERT, L. AUBERT, *Statuettes égyptiennes. Chaouabtis, Ouchebtis*, Paris, 1974, p. 32 ; J.-L. BOVOT, *Chaouabtis*, p. 21.

⁶ H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 133 ; Chr. BARBOTIN, *La voix des hiéroglyphes*, Paris, 2005, p. 95, n° 51 (ouchebtys de Ramsès IV) ; H.C. LOFFET, *La Collection Emmacha I*, p. 33, n. 3.

⁷ Se reporter *infra*, n. 55.

⁸ Pour une liste non exhaustive de ces déesses-lionnes, particulièrement courantes à partir de la Basse Époque : J.-P. CORTEGGIANI, *L'Égypte ancienne et ses dieux*, Paris, 2007, p. 283. Ajouter à cette liste la déesse « Djédét, la Fille de Rê » attestée à Sébennytos/Samannoud, ville du Nord du Delta central, et au temple d'Hathor de Dendara : P. MONTET, *Géographie de l'Égypte ancienne I*, Paris, 1957, p. 105 ; R.S. BIANCHI, *L'Égypte*, 1984, col. 766-768, s.v. Sebennytos ; *Dend. I*, 126. Elle est aussi présente à Memphis comme avatar des déesses Hathor et Tefnout : J. BERLANDINI, « Contribution à l'étude du pilier-djed memphite », dans A.-P. Zivie (éd.), *Memphis et ses nécropoles au Nouvel Empire, nouvelles données, nouvelles questions. Actes du colloque CNRS, Paris, 9 au 11 octobre 1986*, Paris, 1988, p. 30. À compléter par les références du *Wb V*, 627, 14-15.

⁹ Cette divinité léonine est plus particulièrement présente dans les textes datant de la fin de la Basse Époque (après la Première domination perse) et de l'Époque ptolémaïque : *Wb IV*, 135, 7 ; *LGG VI*, col. 341c. Voici quelques graphies hiéroglyphiques récoltées dans des textes d'Époque ptolémaïque : (1)  (Edfou I, 113, 10) ; la déesse est ici mise en relation avec Méhyt de Béhédet. (2)  (G. BÉNÉDITE, *Le Temple de Philae, MMAF 13/1*, Paris, 1893, p. 117, 9) ; Séménét est ici associée à Tefnout. (3)  (*Dend. X*, 335, 10) ; ici aussi, Séménét est associée à Tefnout.

¹⁰ Sur l'œil en général : E. OTTO, *L'Égypte*, 1973, col. 559-560, s.v. Auge. Sur l'œil solaire et son mythe : M.J. SMITH, *L'Égypte*, 1984, col. 1082-1087, s.v. Sonnenaue. Sur l'œil en rapport avec les déesses léonines de l'Égypte ancienne : J.C. DARNELL, « The Apotropaic Goddess in the Eye », *SAK* 24, 1997, p. 35-48 ; D. INCONNU-BOCQUILLON, *Le mythe de la déesse lointaine à Philae, BiEtud 132*, Le Caire, 2001.

évidemment plus limité que sur un texte gravé ou dessiné sur une stèle ou une paroi murale ¹¹.

Toutefois, le titre de « prêtre de Séménét » ne semble pas attesté dans la littérature égyptienne connue jusqu'à ce jour.

(c) La graphie $\overline{\text{hm}}\text{-ntr}$ est inhabituelle. Habituellement, à l'époque qui nous occupe, c'est-à-dire à la fin de la Basse Époque, le titre de « prêtre/prophète » est écrit : $\overline{\text{ntr}}$, le *ntr* protégeant son « serviteur (*hm*) » ¹². Le « serviteur divin » ($\overline{\text{hm}}$) est quasiment voire aussi grand que le signe de son « dieu » ($\overline{\text{ntr}}$). En quelque sorte, il n'est plus placé sous sa protection et l'antéposition honorifique n'est pas respectée. Ce type de graphie commence à être attestée sur des ouchebtys datant de la XXVI^e dynastie ¹³. Mais c'est durant la XXX^e dynastie et l'époque gréco-romaine que l'on constate l'utilisation la plus fréquente de cette graphie. En voici quelques exemples :

- Sur les ouchebtys de Djed-Hor, né de la dame Ouadjet (XXX^e dynastie), le titre de « prêtre » est systématiquement écrit de cette façon ¹⁴ ;
- Il en est de même sur l'ouchebty de Hor-em-mâ-khérou, né de la dame Ta-'Imen (XXX^e dynastie) ¹⁵ ;
- Celui de Djéhouty-ir-di-sou, né de la dame Nébet-hout-iy.ti (XXX^e dynastie), conservé au musée de Manchester, Inv. n° MM 9893, présente lui aussi cette graphie ¹⁶ ;
- Datée fin I^{er} siècle av. n.è.-début I^{er} siècle n.è., la stèle-décret au nom de Ta-shéret-net-'Iset, conservée au musée des Beaux-Arts Pouchkine de Moscou, livre encore cette graphie particulière ¹⁷.

(d) L'anthroponyme Pa-di-Ousir, bien qu'attesté à la fin du Nouvel Empire, est commun à la Basse Époque ; il déborde même largement sur l'Époque gréco-romaine. Il signifie : « Celui-qu'Osiris-a-donné » ¹⁸. Notons que la formule classique : « (reconnu) juste de voix », n'a pas été écrite ici après l'anthroponyme. Ces statuettes funéraires ont-elles été façonnées avant qu'il ne décède ou est-ce un oubli de l'artisan ? Nous ne pouvons apporter ici une réponse à ces questions. Ce qui est certain, en revanche, c'est que sa mère était décédée puisque son nom est lui bien suivi de la formule *m3'-hrw* ¹⁹.

(e) La suite de cette ligne 1 réserve d'autres surprises, dont en tout premier lieu celle d'avoir intercalé le nom du propriétaire de cet ouchebty entre ses différents titres et fonctions. Cette pratique, assez rare pour être soulignée, est attestée à partir de l'emploi du néo-égyptien dans l'écriture (c'est-à-dire l'égyptien classique du Moyen Empire évoluant vers de nouvelles formes grammaticales) ; elle se poursuit durant la Troisième Période intermédiaire et se rencontre encore

¹¹ H.C. LOFFET, *Collections égyptiennes du Museum Emmanuel Liais de Cherbourg Octeville*, Paris, 2007, p. 95, n° 140 ; *id.*, *La Collection Emmacha II*, p. 36, n. 25 ; *id.*, « À propos d'une statuette d'Ouadjet et de la présence du culte de cette déesse à Memphis et sa région proche », *Memnonia* 28, 2017, p. 209, n. 13.

¹² *Wb* III, 88, 19.

¹³ Comme sur celui de Montou-hotep, conservé au musée de Manchester (MM 559) : G. JANES, *The Shabti Collections* 5, p. 210-211, n° 210.

¹⁴ J.-L. CHAPPAZ, *Les figurines funéraires*, p. 130-131, n° 165.

¹⁵ G. JANES, *A Private View*, Paris, 2002, p. 199-200, n° 101.

¹⁶ MM 9893 = *ead.*, *The Shabti Collections* 5, p. 442-443, n° 221.

¹⁷ N° I.1.a. 6692 (4102), l. 4, 8, 15 et 16 = S. HODJASH, O. BERLEV, *The Egyptian Reliefs and Stelae in the Pushkin Museum of Fine Art, Moscou*, 1982, p. 204-212, n° 142.

¹⁸ *PN* I, 123, 1 et II, 356.

¹⁹ Cette formule fait clairement allusion à un jugement *post-mortem* qui se généralisa au cours de l'histoire pharaonique égyptienne, en relation avec l'évolution des divers systèmes théologiques et très certainement en rapport avec le développement du mythe osirien : J. VANDIER, *La religion égyptienne*, Paris, 1949², p. 97. Cette même particularité se retrouve sur l'ouchebty avec inscription en « T » de la collection privée allemande (voir *infra*).

dans différents textes de l'époque saïte et de la XXX^e dynastie ²⁰.

Il s'agit donc ici d'une reprise issue du Nouvel Empire. Le rattachement aux époques antérieures de l'Égypte pharaonique de la part des contemporains des dynasties antérieures et postérieures à l'Époque perse est bien connu ; c'était pour ces dernières comme le reflet d'un Âge d'or de leur civilisation et de leur Histoire qu'il fallait à tout prix faire renaître afin de légitimer leur filiation ²¹.

(f) Le titre de « prêtre de Ptah » est connu depuis l'Ancien Empire ²². Il l'est encore au Moyen Empire ²³ et, évidemment, durant le Nouvel Empire avec les grands prêtres de Ptah de Memphis, entre autres ²⁴.

Mais il s'agit ici d'un titre particulier, celui de « prêtre-de-Ptah-dans le sanctuaire-qui-se-situe-à-Néni-nésout ».

La graphie  : *hnw*, « sanctuaire », « chapelle », « demeure d'une divinité » est parfaitement attestée ²⁵.

Cependant, un problème de taille se pose ici : le dieu Ptah est-il attesté à Néni-nésout ? À cette question, il est possible de répondre par l'affirmative, même si les traces de cette présence divine sont ténues. Ptah ne semble toutefois pas avoir été présent dans cette cité durant l'Ancien, le Moyen et une grande partie du début du Nouvel Empire. Ptah ne peut être mis en relation avec Néni-nésout qu'à partir du règne de Ramsès II ²⁶. Il semble bien, en effet, que ce soit ce souverain qui ait imposé le culte du dieu de Memphis dans le temple principal de cette ville qu'il remania de fond en comble ²⁷. Dans ce temple dédié au dieu Ptah, effectivement, Ramsès II se déclare :

                                     : « le roi de Haute et de Basse Égypte, (Ramsès) fils de Ptah, aimé

²⁰ Voir à ce sujet : A. ERMAN, *Neuägyptische Grammatik*, Leipzig, 1933, p. 84, § 190. Pour quelques exemples, voir A.H. GARDINER, T.E. PEET, J. ČERNÝ, *The Inscriptions of Sinai I*, *EEF-Mem* 36, Londres, 1952², n° 235, pl. LXVII ; J. ČERNÝ, *The inscriptions of Sinai from Manuscripts of Alan H. Gardiner and T. Eric Peet II*, *EEF-Mem* 45, Londres, 1955, p. 172 (XVIII^e dynastie). Pour quelques exemples, voir H. WALL-GORDON, « A New Kingdom Libation Basin Dedicated to Ptah. Second Part. The Inscriptions », *MDAIK* 16, 1958, p. 168-169, pl. XII-XIII (XIX^e dynastie, règne de Ramsès II) ; J. VERCOUTTER, *Textes biographiques du Sérapéum de Memphis. Contribution à l'étude des stèles votives du Sérapéum*, Paris, 1962, p. 4, note B (XXII^e dynastie).

²¹ Au sujet de l'« archaïsme » en vogue à la Basse Époque, voir P. DER MANUELIAN, *Living in the Past. Studies in Archaism of the Egyptian Twenty-sixth Dynasty*, Londres, New-York, 1994 ; Fr. PAYRAUDEAU, O. PERDU, « Mille ans d'une histoire tourmentée », dans O. Perdu, R. Meffre (éd.), *Le crépuscule des pharaons : chefs d'œuvre des dernières dynasties égyptiennes. Ouvrage publié à l'occasion de l'exposition au Musée Jacquemart-André du 23 mars au 23 juillet 2012*, Bruxelles, 2012, p. 20-29. Cette recherche d'identification aux dynasties égyptiennes antérieures se comprend d'autant mieux que l'Égypte venait de se dégager de l'étau perse. Et, pour cette XXX^e dynastie, voir tout particulièrement A. FORGEAU, *Nectanébo. La dernière dynastie égyptienne*, Paris, 2018, p. 92, 198-199.

²² D. JONES, *An Index of Ancient Egyptian Titles, Epithets and Phrases of the Old Kingdom I*, BAR 866, Oxford, 2000, p. 515-516 [1928].

²³ W.A. WARD, *Index of Egyptian Administrative and Religious Titles of the Middle Kingdom*, Beyrouth, 1982, p. 109 [912].

²⁴ Ch. MAYSTRE, *Les grands prêtres de Ptah de Memphis*, OBO 113, Fribourg, Göttingen, 1991 ; A.R. AL-AYEDI, *Index of Egyptian Administrative, Religious and Military Titles of the New Kingdom*, Ismailia, 2006, p. 354 [1188].

²⁵ *Wb* III, 369, 16-370, 14 ; *WPL*, 766-767 ; S. CAUVILLE, *Dendara. Le fonds hiéroglyphique au temps de Cléopâtre*, Paris, 2001, p. 235 (W24).

²⁶ *KRI* II, 499-503.

²⁷ Pour le culte de Ptah sous Ramsès II : J. YOYOTTE, « Les grands dieux de la religion officielle », *BSFE* 3, 1950, p. 17-22 et fig. ; H.C. LOFFET, « Les reliefs de Ramsès II », dans A.-M. Maïla-Afeiche (éd.), *Le site de Nahr el-Kalb, Bulletin d'archéologie et d'architecture libanaise, hors-série* 5, Beyrouth, 2009, p. 195-239, fig. ; B. LURSON, *Osiris, Ramsès, Thot et le Nil*, *OLA* 161, Louvain, 2008, p. 108 et 132 ; ces quelques références confirment que Ramsès II portait au dieu Ptah une affection toute particulière.

²⁸ *KRI* II, 500, 15.

comme Héry-chef »²⁹. Et d'autres mentions à Ptah seul, ou associé à Ta-Téne ou à Maât, peuvent être encore relevées dans ce temple ramesside³⁰.

Au Ramesseum, on découvre l'évocation de la forme divine de Ptah-Héry-chef dans les inscriptions de la bibliothèque de ce temple³¹. À Nénî-nésout même, lors des fouilles menées sur le site par W.M.Fl. Petrie, en 1904, deux triades furent mises au jour dans la cour du temple ; ces groupes statuaire en granite représentaient Ramsès II placé entre Ptah d'un côté et Hérychef de l'autre³². Sur une stèle provenant de ce site, datée de la XXII^e ou XXIII^e dynastie, est écrite une invocation à Ptah-Sokar, Maître de Chétyt³³.

En cette même cité, on découvre la présence du dieu memphite au travers de différents anthroponymes :

- Un général, fils du roi Takélot II et frère d'Osorkon, ayant vécu sous cette même XXII^e dynastie, du nom de Bak-en-Ptah, déposa une stèle de donation à Hérakléopolis Magna portant la mention de Ptah-Sokar Maître de Chétyt³⁴.
- Un scribe du temple et scribe comptable du bétail du temple de Ptah, nommé Djed-Ptah-iou.ef-ânkh, fils du prêtre Nésy-Ménou, ayant vécu sous le règne d'Osorkon II, nous est révélé lui aussi par une stèle³⁵.
- Un Hem-Ptah, ayant vécu sous le règne de Chéchonq V, prince-gouverneur, contrôleur du Sud, responsable des prêtres d'Hérakléopolis et général, nous est connu par une stèle déposée au Sérapéum de Memphis et conservée aujourd'hui au musée du Louvre³⁶.
- Toujours sur cette même stèle issue du Sérapéum de Memphis, dite « stèle de Pa-sen-

²⁹ KRITA II, 318.

³⁰ KRI II, 99, 15 ; 500, 1 ; 503, 3, 7 et 10.

³¹ M. SANDMAN HOLMBERG, *The God Ptah*, Lund, Copenhague, 1946, p. 177 [12].

³² W.M.Fl. PETRIE, *Ehnasya : 1904, EEf-Mem* 26, Londres, 1905, p. 9-10 ; PM IV, 118.

³³ M. SANDMAN HOLMBERG, *op. cit.*, p. 134 [2]. « Chétyt » était le nom donné au sanctuaire de Memphis dans lequel reposait Ptah-Sokar. Pour ce sanctuaire : J. VANDIER, « Memphis et le taureau Apis dans le papyrus Jumilhac », dans J. Sainte Fare Garnot (éd.), *Mélanges Mariette, BiEtud* 32, Le Caire, 1961, p. 111-114. Voir aussi Chr.M. ZIVIE, *Giza au deuxième millénaire, BiEtud* 70, Le Caire, 1976, p. 44, 149, 214 ; P. VERNUS, *Athribis. Textes et documents relatifs à la géographie, aux cultes, et à l'histoire d'une ville du Delta égyptien à l'époque pharaonique, BiEtud* 74, Le Caire, 1978, p. 202, 209, 425 et n. 6.

³⁴ Cette stèle est aujourd'hui conservée au Musée du Caire, TR 11/9/21/17 = G. DARESSY, « Notes sur les XXII^e, XXIII^e et XXIV^e dynasties », *RecTrav* 35, 1913, p. 138 ; *id.*, « Fragments hérakléopolitains », *ASAE* 21, 1921, p. 139-140 [§ 2] ; D. MEEKS, « Les donations aux temples dans l'Égypte du I^{er} millénaire avant J.-C. », dans E. Lipiński (éd.), *State and Temple Economy in the Ancient Near East. Proceedings of the International Conference Organized by the Katholieke Universiteit Leuven from the 10th to the 14th of April 1978, OLA* 6, Louvain, 1979, p. 665, doc. 22.0.00a ; J.-M. CHEVEREAU, *Prosopographie des cadres militaires de la Basse Époque*, Antony, 1985, p. 46, doc. 42, II-III ; K.A. KITCHEN, *The Third Intermediate Period in Egypt (1100-650 BC)*, Warminster, 1986², p. 339-340, § 300 ; M.C. PÉREZ DIE, *Heracleópolis Magna durante el Tercer Periodo Intermedio*, tesis, Universidad Complutense de Madrid, 1992, p. 190-191, doc. 44 ; R. MEFFRE, *D'Hérakléopolis à Hermopolis*, Paris, 2015, p. 97-101, doc. 28-29 et p. 323-327 ; L. DIAZ-IGLESIAS LLANAS, *Naref and Osiris Naref. A Study in Herakleopolitan Religious Traditions*, Berlin, Boston, 2017, p. 129, n. 441.

³⁵ Stèle conservée au musée du Caire, JE 45327 (TR 27/1/21/2). Si cette stèle a été découverte à Tell el-Minia Ou el-Shorafa (province de Giza), les donateurs sont tous originaires d'Hérakléopolis : G. DARESSY, « Trois stèles de la période bubastite », *ASAE* 15, 1915, p. 140-143 ; E. IVERSEN, *Two Inscriptions Concerning Private Donations to Temples*, Copenhague, 1941, p. 1-2 et pl. ; D. MEEKS, *op. cit.*, p. 634, 667, doc 22.5.16 ; M.C. PÉREZ DIE, *op. cit.*, p. 147-148 ; R. MEFFRE, *op. cit.*, p. 83-87, doc. 18.

³⁶ Stèle Louvre IM 2846 = M. MALININE, G. POSENER, J. VERCOUTTER, *Catalogue des stèles du Sérapéum de Memphis I*, Paris, 1968, p. 30-31, n° 31, pl. 10 ; O. PERDU, dans Chr. Ziegler (éd.), *Tanis. L'or des pharaons. Paris, Galeries Nationales du Grand Palais, 26 mars – 20 juillet 1987, Marseille, Centre de la Vieille Charité, 19 septembre – 30 novembre 1987*, Paris, 1987, p. 152-154, n° 35 ; K.A. KITCHEN, *loc. cit.* ; R. MEFFRE, *op. cit.*, p. 101-104, doc. 32.

Hor », un autre membre de la famille porte le nom de Ptah-oudj-ânkh.ef³⁷ ;

- Un autre Djed-Ptah-iou.ef-ânkh, ayant vécu et s'étant fait inhumé à Hérakléopolis durant l'Époque libyenne, nous est connu par ses ouchebtys (au nombre de 105 exemplaires), mis au jour dans le cimetière de la Troisième Période intermédiaire, secteur A, tombe 66-3, à Ehnâsya³⁸ ;

- Une dame nommée Ta-shéret-en-Ptah, fille de Ta-net-Imen, occupant à Hérakléopolis la fonction de « prêtresse dépositaire de la semence de Héryshef, roi des Deux-Terres », nous est connue par un bloc provenant de la tombe 4 du cimetière de la Troisième Période intermédiaire d'Ehnâsya/Hérakléopolis³⁹ ;

- Un Nésy-Ptah, prêtre-*ouâb* et artisan, vivant aussi durant cette Époque libyenne, est attesté sur la stèle musée Caire JE 65841, découverte à Hérakléopolis⁴⁰.

Ces quelques exemples prouvent que Ptah était bien présent à Néni-nésout, surtout à partir de la Troisième Période intermédiaire. Il n'y a donc aucun élément s'opposant à ce qu'il le soit également aux époques postérieures, comme celle de la XXX^e dynastie qui nous occupe ici particulièrement.

Ptah était donc bien vénéré dans ce temple de Néni-nésout où il devait posséder tout au moins une chapelle depuis le règne de Ramsès II. L'ouchebty de Pa-di-Ousir vient confirmer qu'à la fin de la Basse Époque, son culte était encore actif et bénéficiait d'un clergé particulier.

Lignes 2, 4-5

(a) Pour le sens donné ici à la préposition composée *hry-ib* : « qui est à/dans, qui est situé à/dans... », se reporter à : *Wb* III, 137, 19-138, 16 ; *Anlex* 77.2779, 78.2758, 79.2021 ; P. Vernus, *Athribis*, p. 448-449 (voir références en n. 3, p. 448).

(b) Néni-nésout. Le nom de cette ville égyptienne signifie « L'Enfant royal ». Située à l'extrémité sud de la dépression du Fayoum, sur le Bahr Youssef, elle fut la capitale du XX^e nome de Haute-Égypte. Elle a été de tout temps une ville importante sur les plans religieux et stratégique et a même atteint le rang de capitale des pharaons des IX^e et X^e dynasties hérakléopolitaines. Ramsès II a largement honoré cette ville par la réfection de son temple principal et en y introduisant le culte du dieu Ptah. C'est durant le Nouvel Empire, et surtout à partir de l'époque ramesside, que la ville devint un centre militaire stratégique important, place qu'elle occupera toujours durant la Troisième Période intermédiaire. À l'aube de la XXV^e dynastie, elle fut le théâtre d'une bataille majeure entre Tefnakht (740-718 av. n. è.), souverain d'origine libyenne de la XXIV^e dynastie, et Piânkhy (746-713 av. n. è.), ce dernier étant le fondateur de la XXV^e dynastie kouchite⁴¹. Durant la XXVI^e dynastie, Néni-nésout continua à jouir d'une aura particulière puisque quelques personnages officiels issus de cette ville portaient le titre de « directeur-des-bateaux » et avaient ainsi le droit d'inspection sur l'ensemble de la Haute-Égypte. C'est donc dans ce milieu que notre Pa-di-Ousir vécut.

Les Grecs appelèrent la cité Hérakléopolis Magna en identifiant le dieu égyptien Héry-chef à leur

³⁷ Voir note précédente.

³⁸ R. MEFFRE, *op. cit.*, p. 196, doc. 101.

³⁹ Bloc conservé au musée de Béni-Souef, MAE 85-174 (Livre du registre 641) : M.-C. PÉREZ DIE, P. VERNUS, *Excavaciones en Ehnasya el Medina (Heracleopolis Magna): introduccion general, inscripciones*, Madrid, 1992, doc. 21 ; R. MEFFRE, *op. cit.*, p. 174-176, doc. 81.

⁴⁰ H. GAUTHIER, « Un curieux monument des dynasties boubastites à Hérakléopolis Magna », *ASAE* 37, 1937, p. 16-24 ; M.G. EL-DIN MOKHTAR, *Ihnâsya el-Medina (Herakleopolis Magna). Its Importance and its Role in Pharaonic History*, *BiEtud* 40, Le Caire, 1983, p. 130, pl. XXIV ; R. MEFFRE, *op. cit.*, p. 160-162, doc. 68.

⁴¹ Sur ces événements : N. GRIMAL, *Histoire de l'Égypte Ancienne*, Paris, 1988, p. 405-409.

dieu Héraklès ⁴².

Sur le plan épigraphique, notons que la graphie hiéroglyphique employée sur cet ouchebty est écrite de manière identique sur la stèle du musée du Caire TR 114/9/21/17 ⁴³ du général et commandant Bak-en-Ptah (XXII^e dynastie, règne de Chéchonq III), mise au jour à Ehnâsya / Hérakléopolis, dans l'un de ses nombreux titres :



ḥ3ty- ' m rswt imy-r ḥmw-ntrw m nni-nswt

Commandant du Sud, responsable des prêtres de Néni-nésout.

et qu'elle peut être aisément rapprochée de celle que l'on découvre dans le temple d'Edfou :



(c) La mère de notre personnage répond au nom de Setcha-iret-binet. Ce nom propre féminin signifie : « Que-soit-écarté-le-mauvais-œil ». Attesté dès le Nouvel Empire, cet anthroponyme féminin fait partie de la catégorie des noms propres imprécatoires et se rencontre encore à l'époque romaine. Les graphies de ce nom sont très diverses et fluctuantes. D'ailleurs, dans le texte gravé ici, les graphies des lignes 2 et 4/5 sont différentes les unes des autres. Nous verrons *infra*, sur l'ouchebty de la collection privée allemande, que la graphie du nom de cette dame est encore différente de celles découvertes sur la pièce qui nous occupe.

C'est dans des sites comme le Sérapéum de Memphis, Akhmîm ou Athribis que ce nom propre est le plus usité ⁴⁵.

Noter qu'ici, à l'inverse de son fils (cf. *supra*), la formule « (reconnue) juste de voix », est inscrite après le nom de cette dame ⁴⁶. La graphie rencontrée ici, peut être un élément de datation ; en effet, elle se retrouve majoritairement sur des ouchebtys datés de la XXX^e dynastie ou du début de l'époque ptolémaïque ⁴⁷.

(d) Le début du discours de l'ouchebty, marqué par l'incipit *dd.f*, apparaît au début de la XIX^e dynastie. Attesté sur les ouchebtys de Séthy I^{er} ⁴⁸, de Nésy-per-nedjem ⁴⁹, etc., il revient durant la XXVI^e dynastie et après ⁵⁰.

(e) À la ligne 5, le signe , qui aurait dû être gravé après la séquence a été bizarrement écrit avant ce segment de phrase. Nous n'avons pas d'exemple de cette pratique à donner en référence.

⁴² PM IV, 118-121 ; MGEA II, 186-189 ; J. MALEK, J. BAINES, *Atlas de l'Égypte Ancienne*, Paris, 1981, p. 129.

⁴³ G. DARESSY, « Fragments héracléopolitains », *ASAE* 21, 1921, p. 139-140 [2] ; R. MEFFRE, *op. cit.*, p. 99-101, doc. 29.

⁴⁴ *Edfou* I, 343. C'est sous le règne de Ptolémée III Évergète I, le 7 Épiphi de l'an X de ce règne, soit le 23 août 237, que ce souverain décida de reconstruire ce temple d'Edfou dédié au dieu Horus et qu'eut lieu la cérémonie de la fondation du nouvel édifice.

⁴⁵ *PN* I, 323, 1 et II, 389 ; P. VERNUS, *Athribis*, p. 207, n. (a) ; *id.*, *Dictionnaire amoureux de l'Égypte ancienne*, Paris, 2009, p. 335.

⁴⁶ L'usage de faire suivre le nom du défunt de l'épithète *m3 'hrw* dans les inscriptions funéraires apparaît à la fin de la XI^e dynastie.

⁴⁷ J.-L. CHAPPAZ, *Les figurines funéraires*, p. 125, n. 4.

⁴⁸ J.-L. BOVOT, *Les serviteurs royaux et princiers de l'Ancienne Égypte*, catalogue du département égyptien du Musée du Louvre, Paris, 2003, p. 401-403.

⁴⁹ Oucheby du musée des Antiquités départementales de Seine Maritime de Rouen, XIX^e dynastie, règne de Séthy I^{er} : H.C. LOFFET, « Shabtis-oushebtis dans les Collections muséales de Normandie », *EAO* 84, 2016-2017, p. 18-19, fig. 5.

⁵⁰ H.D. SCHNEIDER, *Shabtis* II, p. 200-201, n° AF 47.

Lignes 6-8

(a) La « clause d’embarras » :



[...] Alors l’embarras vous en sera donné comme à un homme à sa tâche ...

Cette clause semble bien être apparue au cours de la XIII^e dynastie sur des stèles-chapelles ou des pseudo-naos⁵¹. Toutefois, sur les ouchebtys/chaouabtys, cette formule n’apparaît réellement que durant la XVIII^e dynastie, sur l’un des chabtys de la reine-pharaon Hatchepsout⁵².

(b) Le substantif « homme » est ici noté graphiquement avec le seul signe hiéroglyphique A1 : . Cette graphie est attestée ainsi dès l’Ancien Empire, dans la biographie d’Ouni, à la VI^e dynastie, par exemple⁵³. Ici encore, il s’agit d’une référence à la culture et à l’Histoire antérieure de l’Égypte pharaonique, dont veut se prévaloir Pa-di-Ousir.

Le reste du texte ne présente aucune difficulté de lecture ou de compréhension.

Les Ouchebtys de Pa-di-Ousir attestés

En ce qui nous concerne, nous ne connaissons aucune statuette funéraire attribuable à ce personnage dans les collections muséales.

Par contre, deux exemplaires nous sont connus, tous deux conservés dans des collections privées.

La date de la XXX^e dynastie se trouve confortée par ces deux spécimens, puisque l’un est absolument identique à celui décrit dans cette étude, alors que le second présente une inscription en « T » sur sa face avant.

Le premier provient de la Galerie Maspero, autrefois sise Avenue Montaigne, à Paris⁵⁴, et que nous avons vu début septembre 2018 en présentation à la Galerie Cybèle à Paris. Cette statuette aurait été acquise dans les années 1980 et est aujourd’hui présentée à la vente.

Le second, avec son inscription en « T », est conservé dans une collection privée allemande et vient d’être publié⁵⁵ [fig. 3-4]. Toutefois, sur ce dernier ouchebty, deux éléments scripturaux nous interpellent :



shd(w) wsir hm-ntr smnt p(3)-di-wsir ms(w.n) st3-irt-bint m3'-hrw

Le Lumineux, l’Osiris, le prêtre de Séménet, Pa-di-Ousir, né de Setcha-iret-binet, (reconnue) juste de voix.

(1) Pa-di-Ousir est ici clairement désigné comme prêtre de la déesse-lionne Séménet : ⁵⁶.

⁵¹ P. VERNUS, « Une formule de shaouabtis sur un pseudo-naos de la XIII^e dynastie », *RdE* 26, 1974, p. 100-104.

⁵² J.-F. Aubert, « Chaouabtis, chabtis et ouchebtis », *ChronEg* 107, 1979, p. 59.

⁵³ *Urk.* I, 106, 5 ; *Wb* III, 404, 6 ; Y. BONNAMY, A.A. SADEK, *Dictionnaire des hiéroglyphes*, Arles, 2010, p. 502.

⁵⁴ Aujourd’hui, cette Galerie n’existe plus.

⁵⁵ D. KURTH, „Hausgrabungen“ II. *Aegyptiaca in deutschen Privatbesitz*, Hützel, 2018, p. 72-76, n° 7.

⁵⁶ Voir *supra*, n. 8 et 9.

Comme il advient fréquemment sur les séries différentes d'ouchebtys attribuables à un seul personnage⁵⁷, des titres différents peuvent nous être livrés sur l'un et l'autre de ces documents, venant ainsi compléter les charges que ce même personnage occupait durant son existence. Ils peuvent aussi, comme ici, éclairer la lecture d'un mot écrit d'une façon se rapprochant plus du rébus que de son écriture classique ou habituelle. La graphie rencontrée sur ce serviteur funéraire de ce Pa-di-Ousir allemand vient confirmer d'une manière claire la lecture du titre inscrit sur le spécimen présenté dans cette étude.

(2) Le nom de sa mère est écrit ici de cette manière : et diffère donc des deux autres occurrences relevées sur l'ouchebty occupant cette étude. Or, cette graphie peut être rapprochée des graphies de cet anthroponyme féminin bien connu à partir de la Basse Époque, que l'on découvre sur divers documents tardifs : ⁵⁸ ou ⁵⁹.

Conclusion

L'ouchebty de Pa-di-Ousir, né de la dame Setcha-iret-binet, est non seulement un bel objet mais aussi une statuette funéraire passionnante : la rareté des titres de son propriétaire, sa provenance et ses particularités grammaticales en font un objet d'étude très intéressant pour l'égyptologue, un motif de fierté pour le galeriste qui a découvert cette pièce ainsi que pour l'acheteur qui le conservera précieusement dans ses collections.

Cet ouchebty doit être placé à la fin de la XXX^e dynastie, ou au tout début de l'Époque ptolémaïque (ca 379⁶⁰ – ca 280 av. J.-C.), pour plusieurs raisons que nous avons déjà évoquées durant notre étude développée ci-dessus et que nous reprenons ici :

- Le réalisme des outils aratoires, du sac à grains, notamment sa petitesse et le dessin de son anse, ainsi que de la corde retenant ce dernier, est caractéristique de la XXX^e dynastie⁶¹.
- La version 3 du chapitre VI du *Livre des Morts* fait partie des inscriptions funéraires de cette époque.
- Les titres de Pa-di-Ousir, *hm-ntr smnt* et *hm-ntr pth...* *Nni-nswt* font également partie des fonctions sacerdotales de cette époque.

⁵⁷ À ce sujet, voir J.-F. AUBERT, L. AUBERT, *Statuettes funéraires égyptiennes*, Paris, 1976, p. 281-282. Voir, par exemple, les ouchebtys de Ouah-ib-Rê-em-heb, prêtre-ouner de Létopolis (L. CAMINO, C. PAPIER-LECOSTEY, *Collections égyptiennes du musée Antoine Vivenel de Compiègne*, Compiègne, 2007, p. 121, n° 110 ; M. BORLA, dans Fr. Tiradritti [éd.], *Il Cammino di Harwa. L'uomo di fronte al mistero : l'Egitto*, catalogue d'exposition, Musée diocésain de Brescia, Milan, 1999, p. 129, n° 141), Pa-khâas, surintendant de la flotte royale (G. JANES, *Shabtis. A private view*, Paris, 2002, p. 163-164, n° 85 ; H.C. LOFFET, *Le Goût de l'Égypte. Voyageurs normands au pays des pharaons*, catalogue d'exposition, Scriptorial d'Avranches, 2 avril-18 septembre 2016, Cabourg, 2016, p. 71, fig. 45, et p. 110, n° 92) et Nésy-Ba-Neb-Djed, grand-prêtre de Mendès ([s.n.], *Reflets du divin. Antiquités pharaoniques et classiques d'une collection privée*, catalogue d'exposition, Musée d'Art et d'Histoire de Genève, 30 août 2001-3 février 2002, Genève, 2001, p. 88, n° 73c ; [s.n.], *Ancienne collection Charles Bouché*, catalogue de vente à l'Hôtel Drouot-Richelieu, Paris, 24 octobre 2012, p. 86, lot n° 144).

⁵⁸ Maîtresse de maison, épouse de Ouah-ib-Rê-Hor-en-Pé, mère de 'Iâh-mès, connue grâce à une stèle du Sérapéum de Memphis, Louvre IM. 4126 = N. 421/570, datée de la fin de la XXVI^e-début de la XXVII^e dynastie : É. CHASSINAT, « Textes provenant du Sérapéum de Memphis (suite) », *RecTrav* 25, 1903, p. 57 [CLXXIII] ; PM III/II, 811.

⁵⁹ Dame connue grâce à une statue en basalte d'un Osiris debout avec mention de la déesse Neith et d'Osiris « qui-est-devant-Hout-bit », c'est-à-dire Saïs, conservée dans une collection privée et datée de la fin de la XXVI^e-début de la XXVII^e dynastie : PM VIII/II, 778-779 [801-733-295].

⁶⁰ Pour cette datation, voir : A. FORGEAU, *Nectanébo*, p. 332.

⁶¹ Voir J.-F. AUBERT, L. AUBERT, *Statuettes égyptiennes*, p. 281-282, où, d'ailleurs, ce Pa-di-Ousir semble être évoqué.

- Les graphies particulières de *ḥm-ntr*, *Nni-nswt*, *m3'-hrw* sont à verser au dossier des graphies employées durant ces derniers temps de l'Histoire de l'Égypte pharaonique.
- Les différentes écritures de Setcha-iret-binet, sa mère, sont aussi à porter à l'actif des bizarreries scripturales rencontrées dans les textes de Basse Époque et d'époque ptolémaïque.

L'insistance avec laquelle Pa-di-Ousir indique qu'il exerça sa prêtrise dans la ville de Nénisout laisse penser qu'il vécut et rendit le culte au dieu Ptah dans cette ville importante de l'Égypte ancienne. Cette indication n'est cependant pas suffisante pour être certain que sa tombe se situait dans cette ville. En effet, ce personnage a très bien pu occuper ses fonctions sacerdotales à Nénisout et être inhumé dans une nécropole autre que celle de cette ville, et même très éloignée de celle-ci ⁶². Toutefois, sa fonction de prêtre de Ptah de Nénisout nous oblige à reconnaître que le culte rendu à cette divinité était encore bien présent en cette ville à cette époque charnière de la « dernière dynastie égyptienne » ⁶³ et du début de l'époque ptolémaïque.

Toutefois, ce qui retiendra très certainement l'attention des égyptologues et des spécialistes de l'histoire de la religion égyptienne ancienne, c'est que nous rencontrons pour la première fois ici l'attestation de l'existence de cette déesse-lionne Séménet dans un contexte funéraire privé et non plus dans un environnement attaché à un temple d'époque pharaonique comme les quelques attestations connues antérieurement semblaient le démontrer. De plus, nous sommes aussi autorisés à affirmer qu'un véritable culte lui était rendu et qu'elle possédait des prêtres officiants en son nom propre.

⁶² L'étude de ce serviteur funéraire a été très difficile à mener faute de parallèles en plusieurs domaines évoqués dans le cours du texte ci-dessus. Nous remercions très cordialement Madame Lucia Diaz-Iglesias Llanos, chercheur au Conseil de la Recherche Nationale Espagnole à Barcelone, et Messieurs les professeurs Pascal Vernus et Didier Devauchelle, ainsi que Monsieur Jean-Luc Bovot, conservateur au Musée du Louvre, pour leur aide précieuse et leurs conseils avisés et pertinents qui m'ont permis de finaliser cette étude.

⁶³ Sous-titre de l'ouvrage d'A. Forgeau cité *supra*.



Fig. 1. Ouchepty de Pa-di-Ousir, face
(collection privée, Paris).

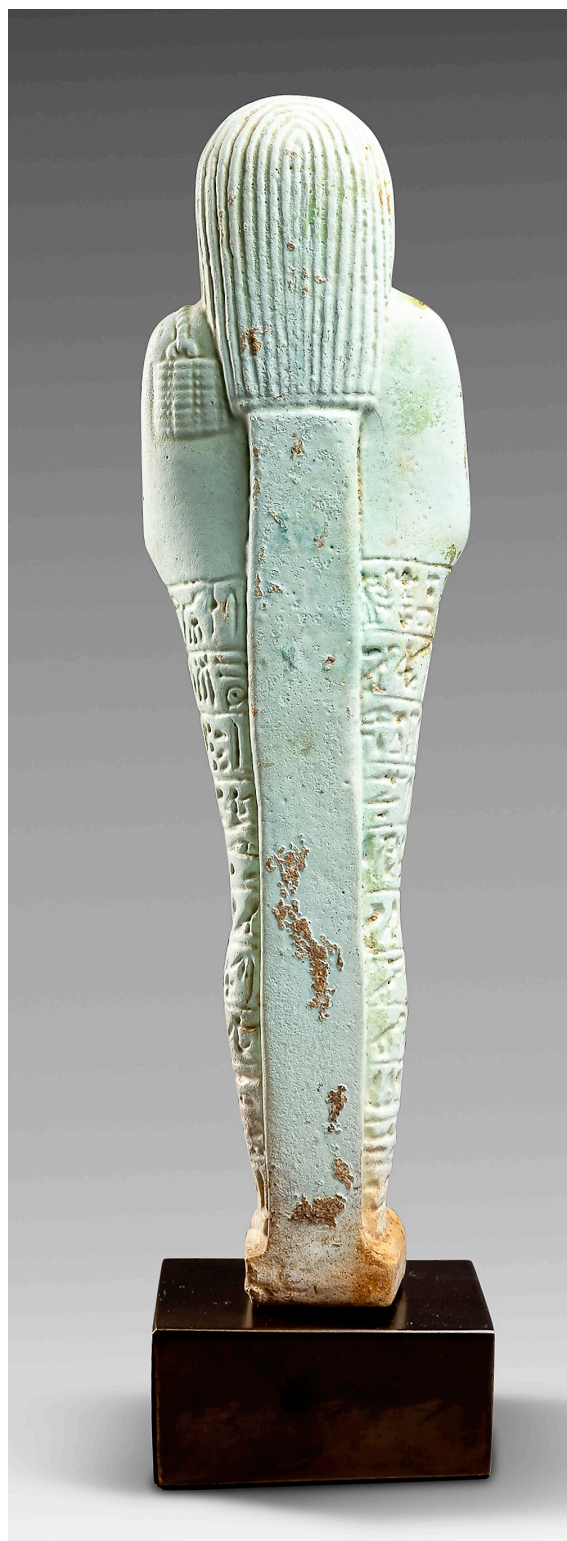


Fig. 2. Ouchepty de Pa-di-Ousir, dos
(collection privée, Paris).

Clichés fournis par la galerie ayant proposé cet ouchepty à la vente.



Fig. 3. Ouchebty de Pa-di-Ousir, face
(collection privée, Allemagne).



Fig. 4. Ouchebty de Pa-di-Ousir, dos
(collection privée, Allemagne).

D'après D. Kurth, „Hausgrabungen“ II, p. 75, Abb. 66-67.